Un plan de gestion pour les bois pér

Une équipe pluridisciplinaire a réalisé une étude établissant un plan d'entretien à long terme, adapté au contexte périurbain des coteaux boisés de l'Oise.

Depuis des années, en bordure de Cergy, Vauréal et Jouy-le-Moutier, les bois des Coteaux de l'Oise ne faisaient l'objet d'aucun entretien régulier, mis à part des travaux de nettoyage. Un lieu pourtant fréquenté par une population urbaine environnante croissante. L'équipe ayant travaillé sur l'élaboration du plan de gestion de ces bois périurbains – une paysagiste et deux arboristes conseils – a utilisé des compétences complémentaires pour proposer une approche adaptée à ce contexte particulier: un bois tout en longueur avec une lisière très découpée, sur près de 20 km, apparaissant, par contraste, comme un « délaissé » face à un parc tout proche, entretenu selon des critères très horticoles (pelouses tondues régulièrement, allées désherbées…).

GÉRALD FRÉRY

LES LISIÈRES DOIVENT ÊTRE ENTRETENUES pour éviter la disparition des arbustes.

Donner un sens au lieu. L'objectif de l'équipe était de redonner une cohérence au site, pourtant constitué d'une multitude de petits espaces, pour le rendre plus lisible et convivial aux yeux des usagers tout en lui conservant son caractère naturel forestier. Il s'agissait aussi de préserver la spécificité de certains lieux (comme les jardins familiaux) et de protéger les zones les plus fragiles « victimes » d'une trop grande fréquentation, source de dégradations. Le travail de la paysagiste a permis de donner un sens au lieu, de cerner les usages, tandis que les arboristes-conseils ont apporté leur expertise technique afin de formaliser un programme de gestion répondant à de multiples contraintes: sociales, écologiques, paysagères et économiques, très différentes de celles d'un boisement à usage prioritairement productif.

GÉRALD FRÉRY

LA POSE DE BRANCHAGES SUR D'ANCIENS SENTIERS limite leur accès et permet la régénération de lieux dégradés.

Évaluer budget d'entretien. L'élaboration du plan de gestion (sur 10 ans) a constitué une étape essentielle dans la définition du cadre de travail des futurs gestionnaires. Il permet un état des lieux du site (analyse paysagère et sanitaire sur le terrain, cartographie à l'aide d'un référencement par GPS) et la

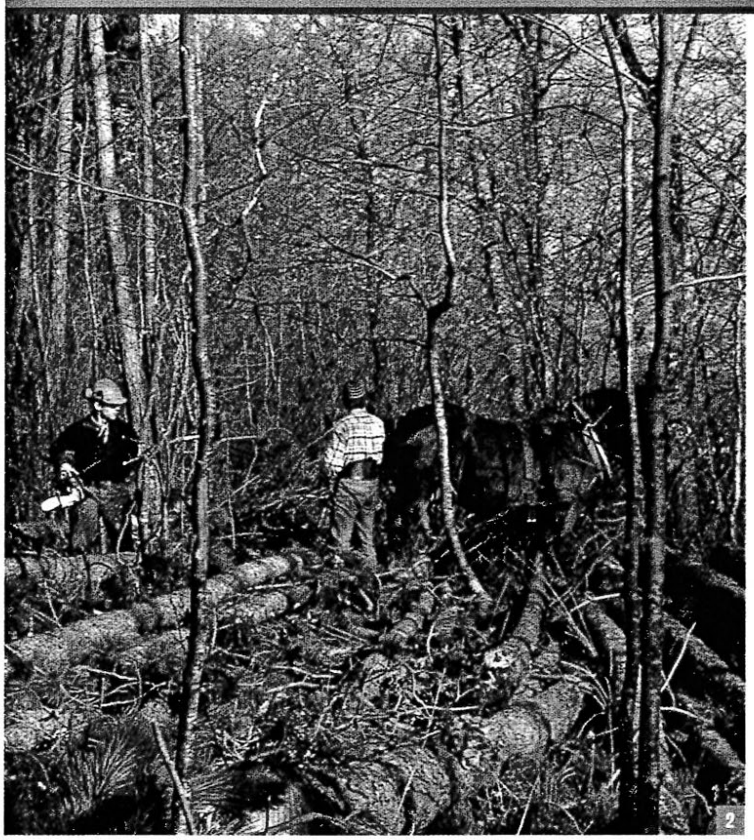

1. LE MARQUAGE DES ARBRES À ABATTRE est un préalable indispensable en milieu forestier pour éviter les erreurs de coupe.

2. DES TECHNIQUES D'EXPLOITATION DOUCES permettent de favoriser le renouvellement du sous-bois (débardage à cheval).

3. LES COTEAUX CONSTITUENT UNE TRAME BOISÉE découpée dans un milieu urbain fortement développé.

ɔains des Coteaux de l'Oise

programmation des travaux prioritaires pour améliorer rapidement la sécurité du public (marquage puis abattage des arbres morts ou jugés dangereux après la phase de diagnostic phytosanitaire et de tenue mécanique). Il constitue également un outil fixant les orientations des travaux à réaliser en fonction des objectifs : ouverture de certains secteurs par éclaircie des boisements (sélection des arbres d'avenir et suppression des sujets secondaires), fermeture de sentiers pour protéger les zones fragiles (en masquant les chemins à l'aide de branchages issus des travaux d'élagage), restauration des lisières et création ponctuelle de zones ouvertes de « pré bois » servant, visuellement et physiquement, de transition entre la ville et le boisement (plantation peu dense d'essences forestières en lisière des arbres). Enfin, le plan de gestion permet d'évaluer les grandes lignes du budget d'entretien.

Des agents sensibilisés à la gestion de l'espace. La définition précise des opérations de maintenance ne peut s'effectuer que sur une échelle temporelle courte (1 an). Il faut en effet tenir compte de l'évolution réelle de la végétation existante dépendant de facteurs comme le climat et la fréquentation. Pour cela, la sensibilisation des agents techniques chargés de la gestion reste un point incontournable. Elle implique la mise en œuvre de tournées régulières sur le terrain, en compagnie du maître d'œuvre porteur du projet ou d'une personne interne au service gestionnaire, préalablement formée. Ce n'est qu'en respectant ces différentes étapes que le plan de gestion devient un véritable outil de travail assurant la préservation et la mise en valeur du patrimoine sur le long terme et le maintien de la qualité du site. ■ **Yaël Haddad**

GÉRALD FRÉRY

Maître d'œuvre du plan de gestion

« La gestion d'un bois périurbain doit constamment s'adapter à l'évolution de la végétation ».

En quoi l'entretien d'un bois périurbain est-il différent de celui d'un parc ?
Le territoire d'un parc urbain s'exprime souvent en m² et dépasse rarement une dizaine d'ha. Dans un bois périurbain, l'échelle est beaucoup plus importante et le contexte plus proche du milieu forestier où l'on travaille par stations (zones définies par leur homogénéité de gestion) et non arbre par arbre.

Quelles sont les conséquences majeures sur la maintenance ?
Il faut raisonner sur le long terme, les orientations de gestion étant programmées sur une dizaine d'années, en ajustant les opérations au fur et à mesure de l'évolution de la végétation existante et en privilégiant l'aspect naturel du site.

Fiche technique

- Superficie totale du bois : 100 ha
- Lisières : 20 km
- Nombre de parcelles définies en fonction des objectifs de gestion : 24
- Travaux prioritaires pour 2006 : abattage de 147 arbres

Les intervenants

- Maîtrise d'ouvrage : Communauté d'agglomération de Cergy - Pontoise
- Maîtrise d'œuvre de l'étude du plan de gestion : Gérald Fréry, expert arboricole (Arboform) ; Vincent Dellus, arboriste conseil ; Laurence Vanpoulle, paysagiste, agence Ah-Ah
- Budget (étude) : 50 000 €